



Complicité de vol, quelles sanctions ?

Par **QaazR**, le **02/09/2012** à **11:29**

Bonjour. Il y a deux mois, j'étais avec un groupe d'amis à moi et nous sommes entrés dans les couloirs de mon collègue, sans le but de voler. Mais c'est alors que l'un de mes amis s'est mis à fouiller dans un sac. Je ne l'ai pas suivi sur le moment. Puis en passant près d'un sac, j'ai remarquer un baladeur mp3 et une PSP, je me suis alors exclamé qu'il y avait cela(un reflex dirais-je).

Mes amis se sont approchés, l'un d'eux à pris le baladeur et le deuxième, la PSP. Je les ai juste touchés. J'ai alors suivis mes amis qui sont allés les cacher dans un faux-plafond des toilettes.

Le jeune a sû que nous avions pris ses objets et à porter plainte.

Je voudrais savoir ce que j'encoure comme sanction.

Merci d'avance.